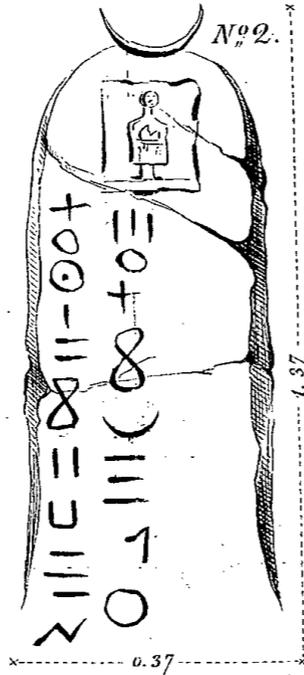
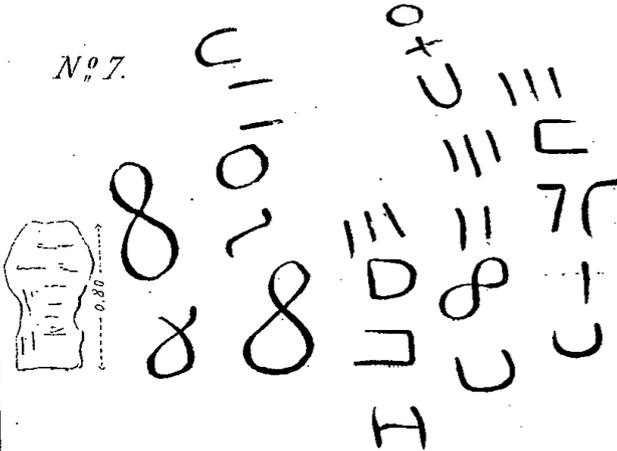


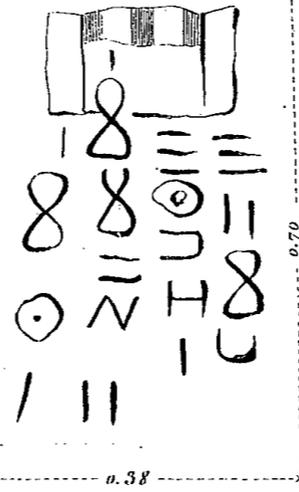
N° 1. Cheffia.

Ainsi que les 26 Inscriptions suivantes ;  
celle-ci a déjà été publiée dans la  
REVUE AFRICAINE, Cahier de Mai, p.268, N°6.

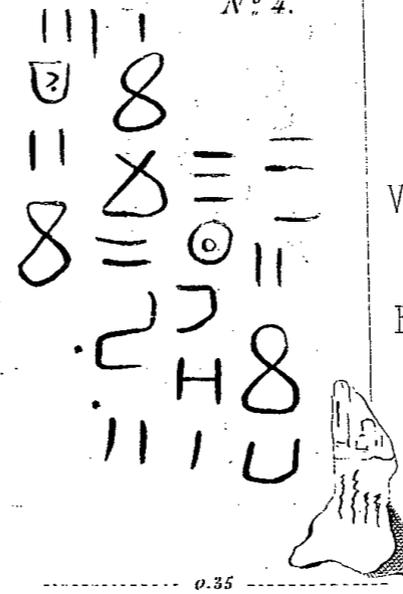
N° 7.



N° 3.



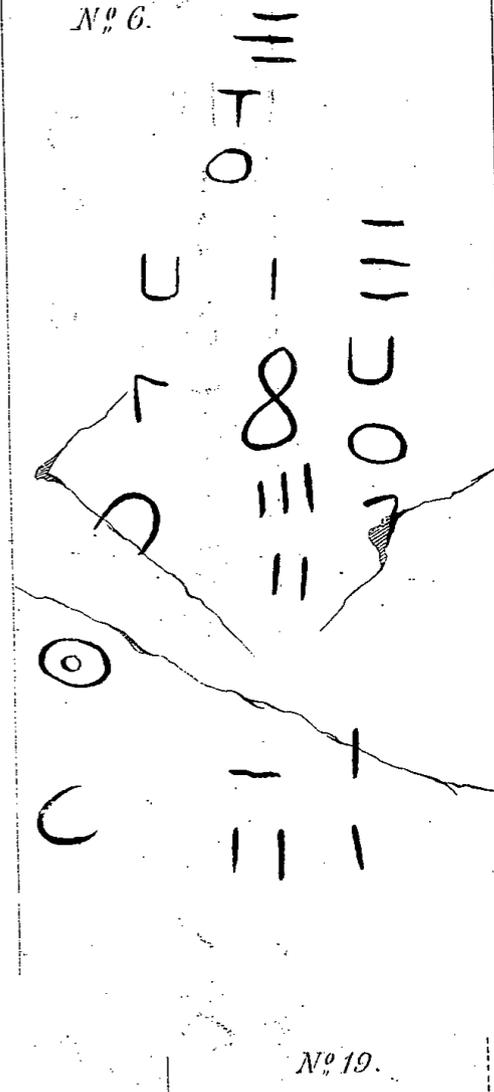
N° 4.



N° 5.

Voir le Cahier de Mai  
de la  
REVUE AFRICAINE  
à la page 238,  
N° 7.

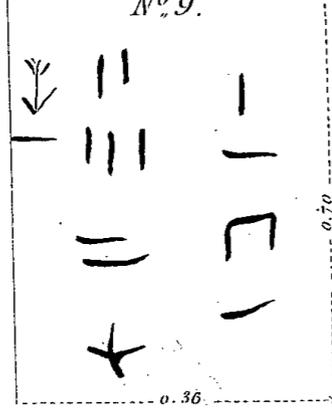
N° 6.



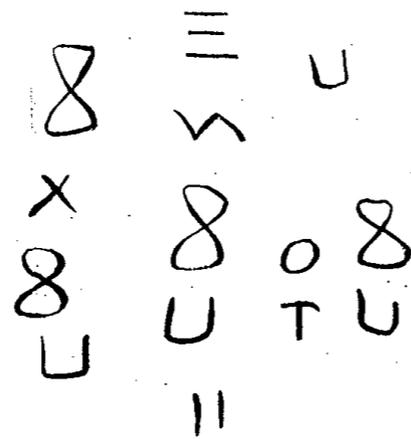
N° 8.

Voir le Cahier de Mai  
de la REVUE AFRICAINE  
p. 238, N° 9.

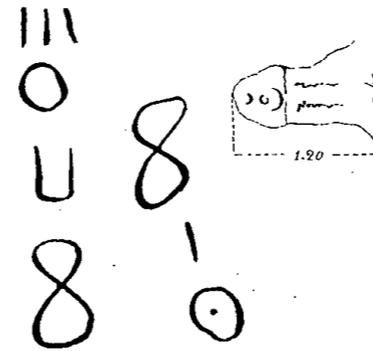
N° 9.



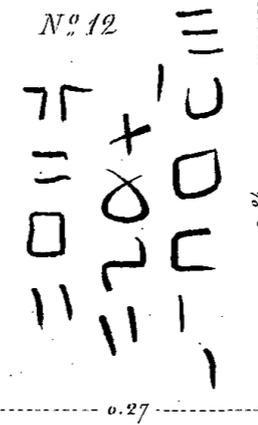
N° 10.



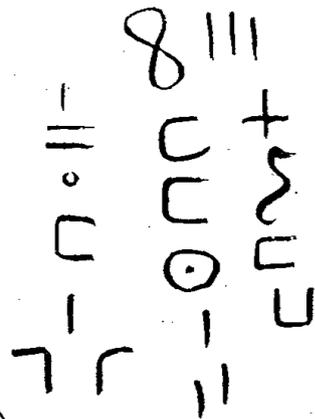
N° 11.



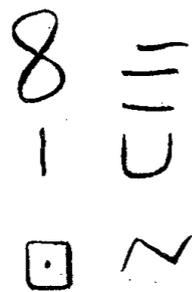
N° 12.



N° 13.



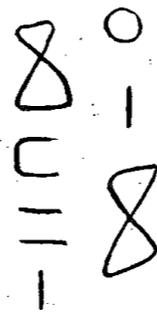
N° 14.



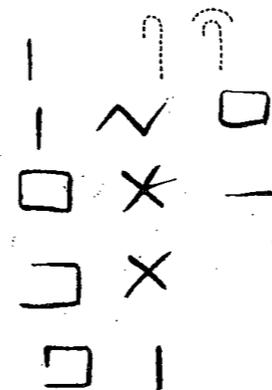
N° 15.



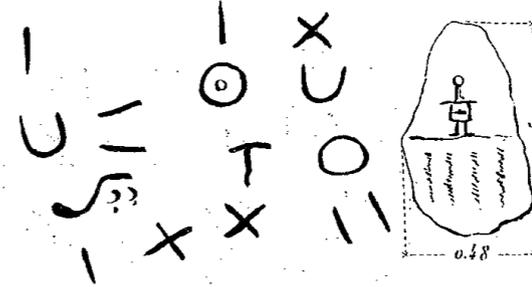
N° 16.



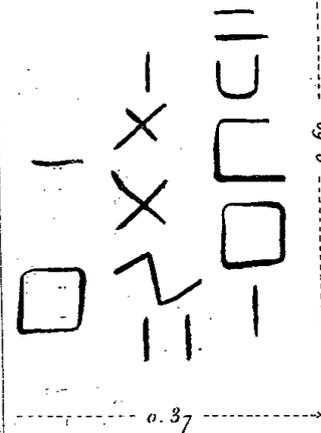
N° 17.



N° 18.

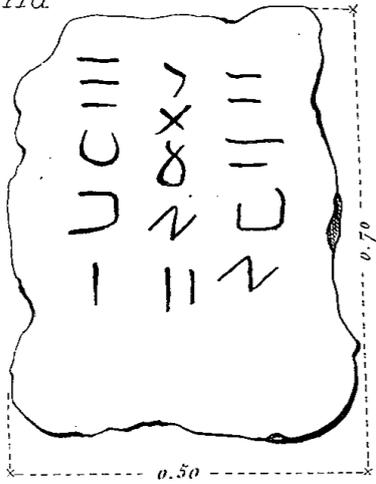


N° 19.

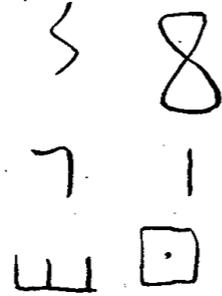


N° 20.

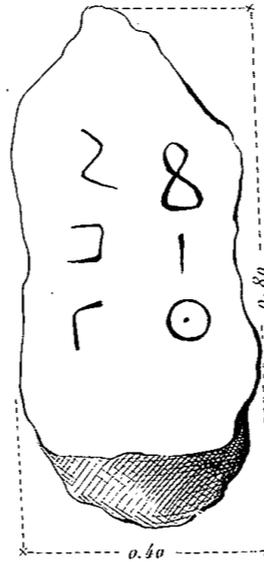
Cheffia



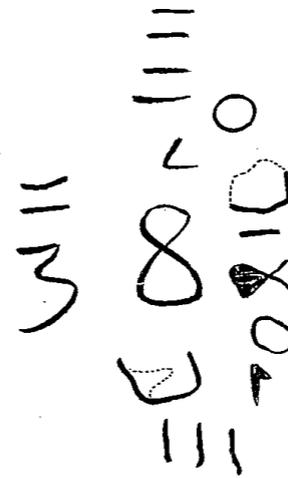
N° 21.



N° 22.



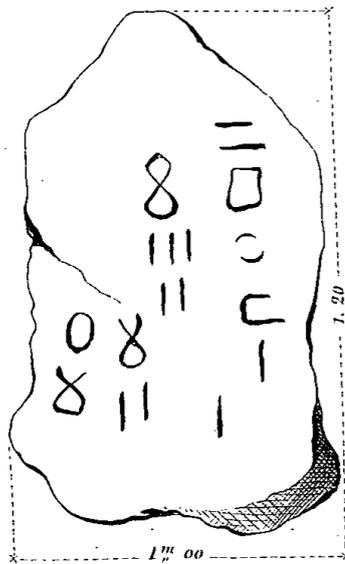
N° 23.



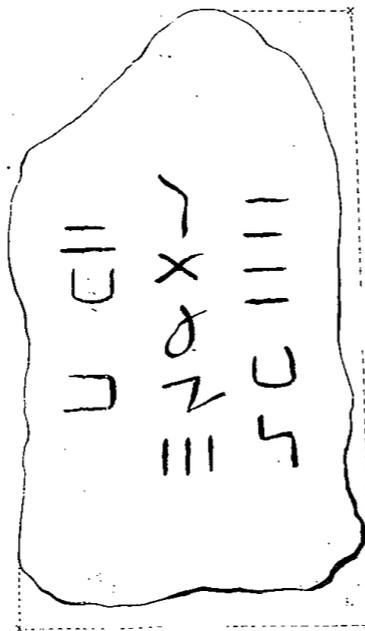
N° 24.

Voir le Cahier de Mai  
de la  
*Revue Africaine.*  
p. 268, N° 9.

N° 25.



N° 26.



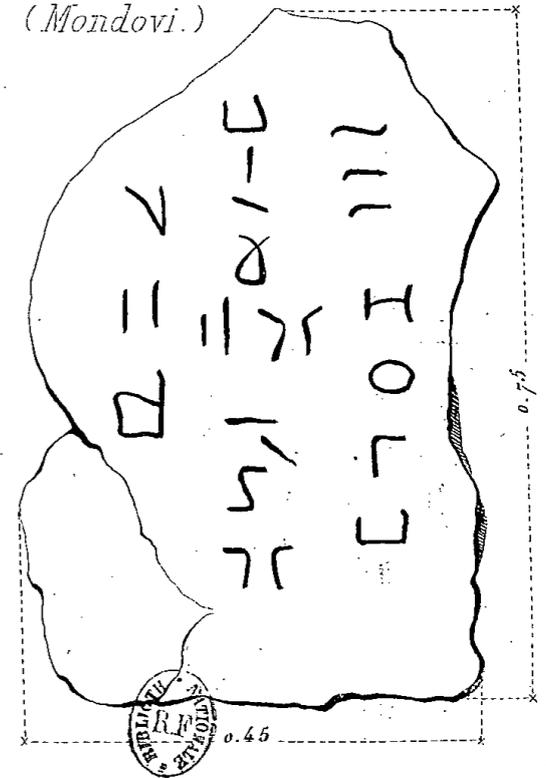
N° 27.

(Mondovi.)



N° 28.

(Mondovi.)



## SUR VINGT-SEPT INSCRIPTIONS LIBYQUES

RÉCEMMENT TROUVÉES AUX ENVIRONS DE BONE, EN ALGÉRIE.

---

Mon savant confrère, M. le docteur Reboud, a eu l'obligeance de m'envoyer, il y a quelques jours, les copies sur estampages ou les estampages mêmes de vingt-sept inscriptions libyques trouvées en février et avril derniers dans deux cimetières anciens aux environs de Bône, en Algérie. Je me suis, sans délai, appliqué à l'examen de ces monuments et je m'empresse de faire connaître les résultats de mon étude.

Ici, la destination est constatée : il s'agit bien de pierres tombales ; c'est prouvé, pour l'ensemble, par les localités où la trouvaille a eu lieu, et, pour quatre stèles, en particulier, par la coexistence d'épithaphes latines où est indiquée la durée de la vie des personnes mentionnées, ainsi que la déposition de leurs corps dans ces asiles.

Deux de ces inscriptions ont été publiées déjà dans l'*Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, année 1853, planches xvi et xvii, et indiquées comme ayant en effet été découvertes dans le cercle de Bône ; ce sont les nos 13 et 15 de la série de M. Reboud.

Le n° 13 répond à la stèle de droite de la planche xvi précitée, trouvée, avec deux autres qui ne se représentent pas ici, par M. Baxu, alors lieutenant de spahis. J'ai tenté, dans le cahier de l'Annuaire dont il s'agit, l'explication du texte. Mais, guidé alors par un petit nombre de monuments, souvent inexactement reproduits, je lisais transversalement, soit de droite à gauche, ou de gauche à droite, procédé qui paraissait autorisé par d'autres textes, en particulier par l'ancienne inscription libyco-punique de Thugga qui marche en effet de droite à gauche. Aujourd'hui, mieux éclairé par la comparaison d'une réunion plus nombreuse de copies tracées avec plus de soin, je me suis convaincu que toutes les inscriptions de la nouvelle série doivent se lire par lignes verticales de bas en haut, en se plaçant à la

gauche de la pierre, du moins mentalement. Le n° 13 offre précisément une des preuves de cette disposition ; elle est fournie par le premier signe (en bas) de la colonne de gauche, lequel se montre dans l'inscription de Thugga avec son évasement toujours ouvert dans le sens de la suite des lettres. L'inexactitude des dessins de M. Baxu en ce point m'avait privé de ce précieux indice. J'avais signalé la ressemblance du texte avec celui d'une autre stèle reproduite sur la planche xvii et trouvée par M. Dumont, alors sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> léger, sur la route de Bône à Bou-Hadjar. Une note, écrite par M. Reboud sur l'exemplaire que j'ai reçu, peut porter à croire en effet à l'identité, nonobstant la différence de dessin du monument ; cependant, cette différence est telle qu'elle embarrasse, et je penche plutôt à penser qu'il y avait deux stèles avec même épitaphe, ce qui se reproduit plusieurs fois dans la série nouvelle, et ce dont on avait déjà d'autres exemples ; savoir, pour l'inscription greco-phénicienne de Malte et pour une inscription néo-punique des environs de Tunis. Quoi qu'il en soit, les textes, qui nous intéressent surtout ici, sont certainement semblables. La copie de M. Dumont présente avec un peu plus de régularité le signe dont j'ai parlé ; mais la confusion avec laquelle les lettres sont jetées sur la surface de la pierre ne permettait pas de saisir la direction par lignes verticales. Cette direction reconnue, grâce à l'exemplaire nouveau, une autre question se présente : par quelle colonne commencer, celle de droite ou celle de gauche ? Le choix est quelquefois difficile. Dans le cas qui nous occupe, la ligne médiane débute par deux barres parallèles dont la valeur alphabétique n'est pas déterminée de la même manière par les personnes vouées à cette étude (1), mais qui signifient

---

(1) Ce signe paraît fréquemment dans l'inscription libyco-punique de Thugga, tantôt comme lettre faisant partie d'un mot, tantôt comme mot isolé lui-même et signifiant *filis de...* M. de Saulcy le regarde comme valant phonétiquement *ou*, qui est en effet employé en Kabylie dans le sens de *filis* ; je pense que c'est plutôt un G ou une gutturale analogue, formant, lorsqu'il fonctionne isolément, le mot AG, qui est beaucoup plus usité chez les Touaregs pour dire *filis*, et qui doit être, par conséquent, plus ancien, plus vraisemblablement employé dans des textes d'une date reculée. Cela me paraît d'autant plus probable, que le *ou* des Kabiles doit être, si je ne me trompe, un adoucissement de la gutturale des Touaregs.

sans conteste, entre deux noms propres, *fls de...*. Tel est ici le sens. Les cinq lettres qui suivent, et qui doivent, par conséquent, composer le nom d'un ascendant, du père, se montrent à la ligne de gauche du n° 1 sans la marque de filiation dont je viens de parler, et la comparaison prouve qu'ici le cercle doit contenir un point, ce qui en fait un B au lieu de R. Ce nom propre, au n° 13, doit être le conséquent d'un autre nom propre; mais celui-ci est-il à droite ou à gauche? Si à droite, il s'ensuit que la colonne de gauche, qui ne se rattache point à la seconde par le signe de filiation, doit avoir une signification commune; je ne la saisis pas. D'un autre côté, comme il y a une lacune au commencement de la colonne de droite, on peut conjecturer que la lettre qui occupait cette place était le signe de la filiation. De la sorte, toute difficulté disparaît: cette ligne fait suite à celle du milieu et la colonne de gauche est constituée par le premier nom propre; c'est par là que l'inscription doit être attaquée. La copie de M. Dumont porte en effet le signe de la filiation en tête (en bas) de la colonne de droite; mais ce signe ne se retrouve pas au début de la colonne médiane où les deux autres copies le font voir; on peut conjecturer qu'il y a déplacement dans la reproduction de M. Dumont, bien que le signe soit parfaitement dans l'alignement de la colonne de droite. Quoiqu'il en soit, je n'hésite pas à penser qu'il faut en effet restituer le signe de filiation. Je transcris et je traduis l'inscription ainsi :

1.	2.	3.	
Z (a)	S	G' (e)	1. <i>Cazad. Daz,</i>
D (f)	D	T	
? (b)	D	S (d)	2. <i>fls de Zabadedas,</i>
D	B (c)	D	
Z (a)	Z (a)	M	3. <i>fls de Madastag'.</i>
D	G	G	

(a) Ce signe, formé d'une simple barre dans l'axe de la ligne, se présente ici trois fois. Il reparait souvent dans la série. Il se montre une fois dans l'inscription de Thugga; mais, comme il n'y fait point partie d'un nom propre, et comme il

n'existe d'ailleurs dans aucun des alphabets berbères que l'on a recueillis, on n'en a point déterminé la valeur phonétique. Cependant, dans l'inscription de Thugga, il concourt à écrire un mot de deux consonnes II— dont la seconde, formée des deux barres verticales, est un L, et qui doit signifier *Fer* ; or le nom du fer s'écrivant radicalement en berber ZL, je suis entraîné à croire que le même mot est employé dans l'inscription libyque de Thugga et que la lettre initiale du groupe pareillement bilittère, dont la finale est L, vaut par conséquent Z.

(b) Le nouvel exemplaire porte ici un point. Le point figure comme lettre dans les alphabets modernes, c'est la *Tagérit* ; mais il n'existe pas à ce titre dans les textes anciens, il n'y apparaît que comme disjonctif, et encore dans les textes soignés seulement, tels que celui de Thugga. Ici la colonne entière ne forme vraisemblablement qu'un seul mot, un nom propre ; il n'y a donc point lieu à disjonction, et, dans l'écriture moderne même, la *tagérit* n'entre point dans l'intérieur d'un mot. L'exemplaire de M. Dumont laisse en cet endroit une lacune franche ; celui de M. Baxu présente la trace d'une lettre incomplète. On doit donc penser qu'il y avait là une lettre autre que le point.

(c) Le cercle ponctué représente une sifflante dans les alphabets modernes ; mais cette valeur ne se rencontre pas dans les textes anciens ; dans celui de Thugga, le cercle ponctué représente incontestablement le B. J'ai expliqué ailleurs cette particularité.

(d) La copie de M. Baxu prouve qu'au lieu de la figure inconnue du nouvel exemplaire, il faut mettre celle en 8 de chiffre qui vaut le *samech* punique sur la pierre de Thugga et qui répond, quoique complètement fermée, au *zadai* himyaro-éthiopien, l'une des deux nuances de prononciation du *tzadé* hébraïque, comme en arabe. La figure est complètement fermée pour la distinguer de celle du *pa* que nous verrons aussi sur nos monuments et qui, en éthiopien est moins sensiblement caractérisée par un petit trait ajouté verticalement à son sommet.

(e) Point de lettre semblable dans les alphabets modernes. Elle se montre trois fois sur la pierre de Thugga, mais en dehors des noms propres, ce qui empêche de lui assigner une valeur certaine.

Toutefois, le contexte me porte à penser qu'elle y représente le pronom démonstratif *ag'i* selon Venture, c'est-à-dire qu'elle vaut le *g'aïn* ou *G'*. Elle est probablement remplacée dans les alphabets modérés par les trois points superposés verticalement et valant *Yag'* ou *g'aïn*.

(f) L'exemplaire nouveau porte en ce point deux barres parallèles qui vaudraient L. Mais le nom dont il s'agit se retrouve sur le n° 15, l'autre inscription déjà publiée par l'*Annuaire de Constantine*, planche XVII, d'après une copie de M. Dumont. Or ici la figure est semblable à la troisième, c'est-à-dire fermée du côté gauche, ce qui en fait un D. J'ai reçu, pour ces deux numéros, des estampages; en les examinant avec soin, il me semble que, de part et d'autre, la figure est en effet fermée; toutefois la perception est fort incertaine. La solution n'a pas d'importance fondamentale, puisqu'il s'agit d'un nom propre.

La nouvelle copie du n° 15 reproduit le point après la troisième figure de la colonne de gauche; il n'y en a pas sur le dessin de M. Dumont; cependant l'estampage paraît en porter trace, et l'intervalle, jusqu'au trait suivant, semble bien exiger quelque caractère. La présence de ce point, si elle est réelle, soulève un problème à examiner. La nouvelle copie représente à la suite, mais dubitativement un trait qui correspondrait à celui qui est indiqué sur l'exemplaire de M. Dumont équivalant au n° 13 de la nouvelle série. D'après cela, le nom se terminerait, non par ? DZ, mais par ? NL ou ? LN, La désinence NL ou LN se montre sur plusieurs autres noms. Le groupe de la colonne de droite se transcrit BZS. On le retrouve [sur les nos 14, 16, 21, 22 et les nos 14, 15 et 22 prouvent que, dans les deux autres cas, on doit restituer un point au centre du carré et du cercle; c'est-à-dire en faire, comme je l'ai indiqué à l'occasion du n° 13, des B au lieu de R. Ces cinq textes contenant le mot BZS ont un caractère propre, et présentent à l'interprétation une commune difficulté. Ils ne sont, chacun, composés que de deux lignes; le mot BZS occupe tantôt la droite, tantôt la gauche. L'autre ligne est de composition variable. Aucune copule entre les deux mots. Au n° 15, BZS est à droite, et il existe à la suite, au haut de la colonne, comparativement à

la ligne voisine, une lacune. On pourrait supposer que l'espace était rempli par le signe de la filiation; il y aurait eu alors:

2.	1.	
N	(G)	1. <i>Bazas (fils de)</i>
L		
?	S	2. <i>Cazad? lan.</i>
D	Z	
Z	B	
C		

Mais l'estampage, si ma vue ne m'a point trompé, ne conserve aucune trace de lettre à l'espace vide. D'ailleurs, il n'y a point d'intervalle sur les quatre autres pierres; au contraire, et cela est surtout sensible sur les nos 14 et 16, on paraît s'être attaché à donner exactement la même hauteur à chaque ligne. Il en résulte:

N° 14.		N° 16.		N° 21.		N° 22.	
S	N	S	Z	I	S	I	S
Z	L	Z	L	?	Z	D	Z
	M		D				
B	I	B	S	T'	B	?	B

Il me paraît vraisemblable que, sur les nos 21 et 22, où l'écriture d'ailleurs est différente, les mots de gauche sont semblables; c'est à savoir qu'on doit restituer, au commencement (en bas) de la colonne du n° 22, la figure pectiniforme, valant T' (1), du n° 21, et, au second rang de celui-ci, la figure en fer à cheval, valant D, du n° 22, soit pour l'un et pour l'autre cas: T'DI. Ce serait un nouvel exemple de la gémation des stèles. Quoi qu'il en soit, le retour cinq fois répété d'un même mot à côté d'un autre mot différant de celui-ci et variant sur chacun des monuments, ou au moins sur quatre, sans note de filiation intermédiaire, me paraît entraîner l'impossibilité d'y admettre un nom propre, et la convenance, au contraire, d'y voir un mot exprimant le caractère commun des cinq monuments; ce caractère est celui de tombeau, sépulture. Cependant, je ne con-

(1) *Yadh*, de l'alph. Tamach. de M. Hanoteau; existe avec cette valeur dans l'inscript. de Thugga.

mais point en berber, ni dans aucune langue dont on puisse invoquer l'assistance, le mot BZS ou BZZ' (1). Mais la force des choses me paraît militer pour la conjecture que je viens d'énoncer, et je m'y attache, du moins provisoirement. Dans cette hypothèse, les nos 14 et 16 commencent du côté gauche, les nos 15, 21, 22 du côté droit, et tous se traduisent de cette manière :

N<sup>o</sup> 14, *Tombeau d'Amlan ou d'Imlan* ;

15, *Tombeau de Cazad?lan* ;

16, *Tombeau de Sadlaz* ;

21, } *Tombeau de T'ada ou T'adi,*  
22, }

On ne doit pas dissimuler que, dans ces cas, même, il y a absence de la particule intermédiaire d'annexion ou marque du génitif, N. En définitive, il reste là une difficulté. Il est regrettable que, sur la pierre de Thugga, dont le texte libyque devait aussi commencer par *Tombeau de...*, une brisure ait enlevé cette partie.

J'ai signalé la coïncidence de plusieurs inscriptions similaires ; en voici d'autres exemples.

Ainsi, d'abord, les nos 20 et 26. Ils se lisent ainsi :

3.	2.	1.	
N	Z	L	1. <i>Amelal</i> ou <i>Imelal</i> ,
L	P ou S	L	2. <i>Fils d'Apapazou</i> ou <i>d'Apasaz</i> ,
M	P	M	3. <i>Fils de Damlan</i> ( <i>Damellan</i> ).
D	I		
G	G	I	

Voici comment j'arrive à cette lecture commune. La colonne de droite est exclusivement consacrée à un nom propre ; ce nom est tout-à-fait berber, il signifie *Leblanc*, ainsi que *Damellan* de la colonne de gauche, et *Amellan* ou *Imellan* du n<sup>o</sup> 14. La colonne de droite sur les nos 20 et 26 est donc initiale. La colonne suivante ou médiane commence (en bas) régulièrement par le signe de filiation. Dans le nom du père, qui vient ensuite en montant, se montre une figure, une croix dé-

(1) Une ruine romaine appelée Ksar *Bazas* existe sur la rive droite de Oued Zenati, au-dessus de Sidi Ben Tamtam, route de Bône à Constantine. — *N. de la R.*

cussée, qui reparait assez souvent dans la série et qui cependant ne se voit que dans un des alphabets connus, celui de M. Shousboë. Le même nom occupe aussi la ligne médiane des nos 17 (en le renversant) et 19. Au n° 12, il est écrit exactement comme sur nos jumelles 20 et 26; mais sur les deux autres pierres, il y a aussi une croix décussée à la place de la figure bouclée valant P ou PH des textes similaires; ce doit être une erreur, provenant sans-doute de l'état fruste des surfaces qui n'a pas permis d'apercevoir la barre devant fermer l'un des côtés de la figure. Je me crois, par ce fait, autorisé à conclure qu'il en est de même pour l'autre croix décussée qui suit immédiatement sur les cinq exemplaires, c'est-à-dire que la barre ou les deux barres devant fermer l'un des côtés (P ou PH) ou les deux côtés (S) de la figure a échappé à la vue (1). Je restitue sans hésitation, au bas, c'est-à-dire au début de la colonne de gauche, les deux barres parallèles, signe de la filiation, que le contexte appelle.

Les nos 12, 17 et 19, dont je viens de parler, sont pareillement similaires entre eux. Une comparaison réciproque permet de les ramener à cette concordance :

3.	2.	1.	
		N	
		L	1. <i>Zouzerdamlan (Zouzerdamellan),</i>
	Z	M	
C	S	D	2. <i>filz d' Apsaz, ou d' Apasaz,</i>
L	P	R	
R	I	Z	3. <i>filz de Ralac.</i>
G	G	Z	

Aucune observation à ajouter à ce qui a été dit précédemment, si ce n'est au sujet du long nom propre *Zouzerdamellan*. Il est

(1) M. Shousboë assigne en effet à ce caractère la valeur *Yedj* donnée par les autres alphabets modernes à la figure en forme de sablier ouvert d'un côté. Dans l'inscription de Thugga, c'est-à-dire dans l'alphabet antique, cette figure vaut certainement P ou PH, et l'alphabet Himyarro-Éthiopien confirme cette assimilation. J'ai cru devoir la suivre pour la lecture de textes qui, sans être aussi anciens que celui de Thugga, s'en rapprochent cependant plus que de l'écriture moderne. C'est pourquoi aussi je maintiens au cercle ponctué la valeur B. Il est en effet à observer que sans cela on ne verrait aucun B dans notre nombreuse série.

franchement berber. C'est un composé de ZOUZAR, *vanner, disperser*, et DAMELLAN, *blanc*, ici probablement, par extension, *poussière*; soit, pour le nom entier, *le faiseur de poussière*. On dit à Audjela *Melan* ou *mellan* pour *poussière*. On peut admettre un synonyme avec l'addition du *d* préfixe, comme dans D'AZOUG'A, *le rouge*, pour *plomb* ou *cuivre*, de *zouag'*, *être rouge, rougir*.

Enfin, comme jumelles, nous avons encore les nos 3 et 4. En voici le texte :

4.	3.	2.	1.	
G'	Z	N	N	1. <i>Masgelan</i> ,
M	S	L	L	2. <i>fls de Jadebelan</i> ,
G	P	B	G	3. <i>fls d'Ilpasaz</i> ,
S	L	D	S	4. <i>fls de Basagmag'</i> .
B	I	J	M	
G	G	G		

Le nom contenu dans la colonne de gauche se rapproche beaucoup de celui que nous avons lu à la colonne médiane des nos 12, 17, 19, 20 et 26. Nous trouvons ici distinctement la terminaison PSZ; cela m'encourage d'avantage à la restituer sur les exemplaires que je viens de citer. Mais ce qui donne à notre dernier couple un intérêt particulier, c'est la présence, au commencement de la colonne droite, du mot MAS, *maître*, que l'on sait si souvent préposé aux noms d'hommes par les anciens Numides et par les Berbers de nos jours. Ce préfixe caractéristique est d'un puissant secours pour reconnaître à première vue les noms propres, ainsi que la direction de l'écriture. Nous le voyons une fois sur les nos 2 et 7; trois fois sur les nos 1 et 10; une fois sur une inscription de Mondovi non numérotée et renversée dans la copie. Par un retour, à cette occasion, sur d'anciennes études, nous le saisissons sur des monuments où il nous avait échappé, savoir :

1° Dans les trois inscriptions de Falbe dont nous possédons des plâtres au cabinet des antiques, à notre bibliothèque impériale, en les dressant dans une direction inverse de celle des dessins de M. Saulcy (1), et en les lisant de bas en haut, comme celles

(1) *Journ. asiat.*, févr. 1842, pl. 4.

de notre série. Elles se transcrivent en effet et se traduisent ainsi :

## N° 1.

1.	2.	1.	
Z	R	N	1. <i>Marigaz.</i>
G	I	L	
I	S	D	2. <i>fls de Masir.</i>
R	M	J	
M	G	G (1)	3. <i>fls de Jadebelan.</i>

## N° 2.

1.	2.		
N	S		1. <i>Maslan.</i>
L	S		
S	I		2. <i>fls d'Isas.</i>
M	G		

## N° 3.

1.	2.	3.	
.	.	.	1. <i>Mas.</i>
.	.	.	
.	S	.	2. <i>fls de Mas (ir :)</i>
S	M	J	3. <i>fls de J (adebelan?).</i>
M	G	G (1)	

A la troisième lettre (de bas en haut) de la colonne de droite du n° 1, je restitue, au lieu d'un simple trait, la figure en fer à cheval valant D ; j'y suis porté par la vraisemblance de la similitude de ce nom avec le second nom des nos 3 et 4 de notre série; précédemment étudiés.

2° Dans une inscription trouvée en 1838 à Tiffèche par le docteur Bonnafont, alors chirurgien-major, et publiée par moi dans le *Journal asiatique*, avril 1844, page 315, à la troisième ligne en lisant de droite à gauche.

3° Dans l'inscription de gauche, sur la planche XVI de l'*Annuaire de Constantine* pour l'année 1853, au commencement (en

---

(1) Je restitue, en le complétant par l'addition d'une barre parallèle, le signe de filiation.

bas) de la colonne de droite, ce qui indique le point de départ de la lecture, et au milieu de la colonne de gauche de l'inscription dessinée à gauche aussi de la planche XV.

4° Dans une inscription dont une copie m'a été envoyée de Constantine en 1857, par M. Cherbonneau, et qui a été découverte sur le côté ouest de la Mahouna, près de Guelma. Elle se lit partiellement ainsi :

1.	2.	3.	
N	Z		1. <i>Macjeg'elan.</i>
L	R		
G	?	S	2. <i>fls de Mas. raz.</i>
J	S	?	
C	M	L	3. <i>fls de L. S...</i>
M	G	G	

Je reviens à la nouvelle série.

L'une des épitaphes les mieux conservées est celle du n° 9. Elle se lit facilement et indubitablement ainsi :

1.	2.	
N	T	1. <i>Zaneman.</i>
M	L	
N	G'	2. <i>fls de G'alat.</i>
Z	G	

Le n° 10, bien qu'incomplet, ne laisse pas de se prêter à une explication très-vraisemblable. Il se transcrit ainsi :

1 ou 4.	2 ou 3.	3 ou 2.	4 ou 1.
S	N	.	.
P	L	M	.
S	I	.	.
	S	R	S
M	M	?	M
	G		

La lecture, d'après ces vestiges, a pu commencer ou par la colonne de droite ou par celle de gauche. Dans la première hypothèse, on peut conjecturer que le signe de la filiation existait au bas de la seconde colonne et de la quatrième, comme il existe au bas de la troisième. Dans l'autre hypothèse, la conjec-

ture peut être inverse, c'est-à-dire qu'il n'y avait point de signe de filiation au bas de la colonne de gauche, mais qu'il se trouvait au bas des deux colonnes devenues troisième et quatrième au lieu de seconde et première.

Première hypothèse.

*Mas.....,*  
*(fils de) ? r..... m...,*  
*fils de Masilan,*  
*(fils de) Maspas.*

Deuxième hypothèse.

*Maspas,*  
*fils de Mazilan,*  
*(fils de) ? r..... m...,*  
*(fils de) Mas.....*

Le n° 2, quoique assez bien conservé, offre cependant, tel que le dessin le présente, de sérieuses difficultés. Il se transcrit de cette manière :

T	
?	
B	G
Z	R
L	?
S	S
G	M
M	N ou L
N	L ou N
L	?
I	R

On n'aperçoit le signe de la filiation qu'une fois, dans le corps de la colonne de gauche. D'un autre côté, l'on distingue, au milieu de la colonne de droite, le groupe MS; *Mas...*, qui doit commencer un nom d'homme. Il est précédé de quatre lettres R ? LN ou R ? NL, sans l'intermédiaire du signe de filiation. Ces quatre lettres ne constituent donc pas un autre nom propre. Est-ce encore un nom commun ayant du rapport à la sépulture

et par lequel on commencerait la lecture ? Les deux premières figures de la colonne, savoir R et une lettre inconnue, car la seconde figure est certainement incorrecte, ne peuvent, suivies d'un L ou d'un N et d'un L, mener à cette solution. Mais il n'est pas impossible d'y arriver à l'aide de très-petites modifications. D'abord, l'addition d'un point au centre du cercle, de manière à avoir un B au lieu du R. Nous avons constaté dans plusieurs autres cas la nécessité d'une semblable restitution. En second lieu, le rétablissement de la seconde lettre au moyen de la figure pectinée valant T' dont j'ai parlé à l'occasion des nos 21 et 22. De la sorte, on obtient, pour les quatre lettres, BT'LN. Le groupe initial existe dans le berber moderne. On lui attribue les significations de *cesser une chose, renoncer à faire une chose, annuler, réviser, supprimer, abolir, résilier*, significations empruntées sans-doute à l'arabe. Mais en hébreu, dans certains cas, *Bat'al*, en rapport étroit avec *Shabat*, s'emploie dans l'acception de *reposer, dormir*. Il a pu avoir ce sens aussi chez les Phéniciens, par conséquent chez les Carthaginois et, transmis par ceux-ci aux Libyens, y former le mot dont nous nous occupons, signifiant *repos, lieu de repos*, en latin *requietorium, dormitorium*, dans le sens exprès de *Tombeau*. Ce mot serait lié au nom propre qu'il régit par le N, marque du génitif; on aurait donc : *Tombeau de Mas ? rugilanam, fils de Salzeb ??*. Mais le premier nom propre serait bien long ! Peut-être, au haut de la colonne de droite, faut-il, au lieu de trois barres parallèles, n'en admettre que deux; l'addition indûe d'un trait par illusion d'optique n'aurait rien d'extraordinaire, rien d'insolite; je le crois d'autant plus volontiers, qu'avec ses trois traits le groupe me paraît porté un peu trop à gauche. Alors nous obtiendrions : *Tombeau de Mas ? r, fils d'Ilanam, fils de Salzab ??*. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que cette interprétation n'est fondée que sur des corrections arbitraires; je la livre donc, faute de mieux, pour ce qu'elle vaut.

Les nos 7, 18, 25, 27, et trois copies non numérotées, dont deux de Mondovi, présentent des lacunes qui ne permettent pas d'en essayer la traduction sans témérité; je me borne à les transcrire avec de brèves observations :

N° 7.					N° 18.			
	D		R		1.	2.	3.	4.
	L		?					
	R		M	G'	Z		Z	?
	?	G'	G'	D	M	L	B	M
S	R	G	C		?		?	R
P	S	D	S	Z	Z	?	?	G
	J	M	M					

N° 25.					N° 27.			
			L		N	N		
		S	?		L	L		
		G'	R		?	C		
		G	D		I	G	Z	R
R	P		?		D	?	B	J
P	G	?			M	I	?	Z

Mondovi A.	Mondovi B.	Fragments.
G L	M	N
L L R	Z ?	L
I L ou N	N	N
S N ou L	? S	M Z L
M ?	C J	? S M
G ?	G ? R	? G' R
M ou G	? ?	G ?
	C M	B ? ?
		D G ?

Au n° 7, nous voyons *ms*, *Mas...*, initiale de nom d'homme, au commencement (en bas) de la seconde colonne par la droite. Cette syllabe est suivie des deux barres parallèles valant *g* qui marquent si souvent la filiation ; ici cette lettre doit entrer dans le complément du nom *Mas...*

Au n° 18, la colonne de gauche, qui paraît initiale, contient un nom propre semblable à celui qui occupe la même place sur le n° 9, si ce n'est que le dernier trait est dans la direction opposée à celle qu'il y a au n° 9 ; y a-t-il erreur d'un côté ou de l'autre, ou sont-ce réellement deux noms différents ? Question sans importance.

A Mondovi, A, dont l'inscription, sur la copie, est renversée, on doit remarquer la syllabe initiale *ms*, *Mas*....

J'ai annoncé, au début de ce mémoire, que l'envoi qui m'a été fait contient des exemplaires portant, en même temps qu'un texte libyque, un texte latin. Ils sont au nombre de quatre, savoir, les nos 1, 5, 8 et 24. J'avais conçu d'abord de grandes espérances, à l'avis de l'existence de ces pierres bilingues. Mais, à l'examen, ces espérances ne se sont pas réalisées.

Le n° 1 présente présente d'abord, au sommet de la pierre, cette épitaphe latine :

C IVI  
 LVS DONIS  
 DONATIS TORQV  
 BVS ET ARMILLIS.  
 DIMISSVS ET INCIVIT  
 SVAT::: FLAM  
 PERP.VIX.AN LXXX.  
 H. S. E

Le texte libyque se transcrit ainsi :

	D	N	T
	M	L	L
	B?	D	M
	?	C	S
	N	D	M
N	L	N	G
L	B	L	N
R	C	S	L
N	S		G'
M	M	M	C

On voit à la courbure de la colonne de droite et à la position de la dernière figure entre les sigles latines S E, d'abord que le texte libyque a été gravé après le texte latin ; en second lieu, qu'on a tenu à achever en une colonne la désignation de chaque personnage.

Il est difficile de discerner le point de départ. Une nouvelle inspection de la pierre déciderait la question, si l'on constatait

qu'il n'y a positivement aucune trace de lettres dans la partie laissée en blanc au-dessus de celles qui sont marquées à la courte colonne de gauche ; l'alinéa prouverait en effet la fin du texte. Quoi qu'il en soit, il me semble possible que chaque colonne, ou au moins chacune des trois colonnes de droite soit consacrée à un mort particulier avec sa généalogie dans les trois colonnes de droite, et sans cette particularité dans la colonne de gauche, si les lettres qu'elle contient constituent aussi un nom séparé, ou, pour la troisième colonne à partir de droite, avec une généalogie se poursuivant dans la colonne de gauche, si les lettres dont il s'agit ne forment pas un nom isolé. Dans cette vue, je ramène à deux traits simples et parallèles, valant G et marque de la filiation, d'abord la figure que j'ai rendue par C d'après le dessin dans la seconde colonne à partir de droite, et, dans la troisième colonne, la figure en forme de marteau que j'ai indiquée par un point d'interrogation ; sans ces coupures, la longueur des noms propres s'admettrait difficilement ; la figure en marteau se présente souvent dans la série. Elle n'existe pas sur la pierre de Thugga et on ne la trouve pas non plus dans les alphabets berbères que nous possédons. Sur le n° 5, dont nous parlerons bientôt, elle apparaît au commencement de la colonne de droite, qui doit être la dernière, et le contexte appelle le signe de la filiation. Je proposerai donc cette version, en commençant par la droite :

*Cag'elan, fils de Masmalat ;*

*Masguelan, fils de Dalan ;*

*Mascabelan, fils de Bamad ;*

*Maurilan.*

Toutefois, une solution plus naturelle se présente : il est possible que, à la condition d'une légère rectification orthographique qui, par compensation, permettrait de renoncer à celle de la figure en marteau restant de valeur inconnue, on obtienne, pour les caractères composant la colonne de gauche, un verbe à la troisième personne du pluriel avec la signification *ont enterré, ont concouru à la sépulture* ; la rectification consisterait à réunir les deux figures tracées au-dessus du fer à cheval initial,

valant M, et à en composer un 8 de chiffre semblable à celui qui est placé au même niveau dans la colonne voisine ; un tel changement n'aurait certes rien de forcé ; il est très-admissible. J'ai dit précédemment que le caractère en 8 de chiffre est rendu dans la partie punique de l'inscription de Thugga par un *samech* ou S, et c'est pourquoi je l'ai, jusqu'à présent, transcrit ainsi, mais qu'originellement il répond au *zadai* ou *tzadé* himyaro-éthiopien. En s'attachant à cette valeur primitive, on a pour notre groupe MZ'LN. Le N dans une pareille situation peut être la désinence de la troisième personne du pluriel. MZ'L correspondrait au berber moderne MT'L, MDL, *enterrer* (1). Les mutations de la seconde radicale ne doivent pas arrêter, car on connaît l'étroite affinité de ces trois articulations, surtout de Z' et de T'. On les retrouve dans un verbe berber, racine peut-être de celui dont nous nous occupons, T'L, DL *couvrir*, qui se rattache, probablement par l'intermédiaire de l'arabe à l'hébreu T'LL, lequel est lui-même similaire à Z'LL, *ombrager, couvrir*. On accordera donc peut-être la préférence à cette version :

*Cag'elan, fils de Marmalat,  
Masgelan, fils de Dalan,  
Mascabelan, fils de Bamad,  
ont concouru à la sépulture.*

Cette teneur serait, d'une manière frappante, dans l'esprit de l'épithaphe du mausolée de Thugga. Ici, en effet, il y a sept lignes dont la première énonce la destination du monument, *Tombeau d'Iphmalath*, etc., et les autres font connaître la part spéciale qu'ont prise à chaque acte de la sépulture dix personnages, parmi lesquels le fils du défunt est cité avec distinction. Sur le monument de notre nouvelle série, la destination est exposée par l'inscription latine. Le texte libyque représente, d'une manière, à mon avis plus pieuse, la formule sommaire des épithaphes latines : *Hæredes fecerunt* ou *fieri curaverunt* ; ou mieux, peut-être, le texte libyque s'abstient avec intention de nommer le mort,

(1) En arabe, *صلى*, D'ALLA, signifie *mourir*, en parlant de l'homme, et à la IV<sup>e</sup> forme, *ensevelir, enterrer*, au passif être enterré, enseveli.

comme cela a lieu, je crois, sur un grand nombre de stèles à inscriptions cathaginoises et néo-puniques. C'est un trait de mœurs que l'on retrouve encore parmi les Touaregs. Ainsi, dans le tome V de l'édition anglaise de ses *Voyages*, à la page 117, Barth s'exprime ainsi : « J'acquis ici une preuve de l'excessif déplaisir qu'éprouvent les Touaregs lorsqu'on prononce le nom de leur père, car, lorsque le jeune Haiballa, le compagnon du fils du cheikh, mentionna la mort du père de Kungu, son jeune camarade entra dans une violente fureur et était prêt à le tuer sur place. » Ce n'est pas, d'une manière absolue, le nom de leurs pères dont les Touaregs évitent la prononciation ; c'est celle de leurs pères morts, comme on le voit précisément ici. Un sentiment semblable règne, à l'égard des rois, parmi les insulaires de la mer du sud et la conséquence en est poussée plus loin : « A la mort du roi, dont le nom est composé de deux mots communs, on s'abstient absolument de l'usage de ces mots propres à son nom, et l'on en substitue d'autres, soit par témoignage de respect, soit par quelque préjugé religieux en connexion avec les présages » (1).

Au n° 5, la partie latine paraît contenir des noms propres, éléments de comparaison seuls utiles en regard des textes libyques exclusivement ou presque exclusivement réduits à ces indications. Mais malheureusement ces noms sont indéchiffrables, en sorte qu'on ne peut tirer aucun secours d'un texte qui est lui-même, sur ce point, une énigme. Cela n'a pas, au surplus, grande importance, précisément parce qu'il ne s'agit que de noms propres. Il y en a trois, un par chaque colonne, dans le texte libyque qui se transcrit ainsi :

1.	2.	3.	
S	Z	L	1. <i>Zabadedas,</i>
D	?	M	
D	G'	M	2. <i>fls d'Ig'-z,</i>
B	I ?	B	
Z	G	G ?	3. <i>fls de Bammel.</i>

(1) Lewis, *On the language of the north, tribes of the old and new continents*, Transact. of the philol. soc. 1856, p. 260.

Nous avons déjà vu le premier nom au n° 13. Je me suis déjà aussi occupé du signe initial de la colonne de droite, qui est, d'après le dessin, celui en forme de marteau, de valeur inconnue, et que je conjecture devoir être ramené aux deux barres parallèles, valant G, marque de filiation.

Enfin les nos 8 et 24 complètent le désappointement. Point de noms propres en effet, ni sur l'une, ni sur l'autre, dans les textes latins qui se bornent à ceci :

N° 8.	N° 24.
VIXITAN	VIXIT AN
NISVIII	N XXIII

Les textes libyques eux-mêmes sont incomplets ; voici ce qu'on en peut tirer :

N° 8.	N° 24.
? N N	? L
? L L	N C
M R	P P N
C	M L M
M R	S
? M	N G

Je ne puis faire qu'une remarque au sujet du n° 24 ; c'est que la colonne médiane commençait par le signe de la filiation.

Cette inscription appartient donc au système commun.

Ainsi, aucune notion d'un intérêt général ne semble sortir de cette nombreuse collection. Cependant, si aride qu'elle paraisse au premier aperçu, cette série de noms propres, à la réflexion, suggère une observation qui n'est peut-être pas sans valeur. Ainsi, tandis que chez les Grecs, surtout chez les Sémites et les Égyptiens, chez les Carthaginois en particulier et, à leur exemple, chez les Numides qui avaient reçu des noms puniques, les noms propres avaient presque toujours, pour élément principal, un nom de divinité ou l'expression d'une idée religieuse, on ne voit rien de semblable dans ceux de nos Libyens qui, à en juger par l'emploi qu'ils font de leur langage et de leur écriture, étaient restés affranchis de la livrée punique. Doit-on y reconnaî-

tre l'indice d'une indifférence religieuse telle que celle que l'on constate aujourd'hui dans le fond des populations berbères?

D'un autre côté, j'ai, dès le début, insisté sur cette circonstance que les vingt-sept stèles dont il s'agit sont de toute certitude des épitaphes ; cette précieuse donnée a été le fil caché de nos explications. Mais l'utilité ne s'arrête point là. Elle s'étend aux monuments à inscriptions carthaginoises et néo-puniques, maintenant fort nombreuses, que l'on s'obstine à considérer comme exclusivement votives et que je regarde, pour le plus grand nombre et de beaucoup, comme funéraires. En effet, d'une part, j'ai fait observer qu'il serait surprenant, et contradictoire à tous les autres témoignages épigraphiques de l'antiquité, qu'on ne trouvât qu'un nombre presque imperceptible d'inscriptions mortuaires à côté d'un très-grand nombre d'inscriptions votives, et le contraste se reproduit ici avec une nouvelle force ; d'une autre part, l'ornementation de nos stèles, incontestablement tombales, bien que moins compliquée que celle des pierres à inscriptions carthaginoises et néo-puniques, porte cependant le même caractère, et, par suite, le motif doit être identique de part et d'autre, ce qui confirme un argument analogue sur lequel je me suis appuyé dans mes dissertations sur ce sujet. Je crois pouvoir me borner à ces courtes remarques (1).

Paris, 11 juin, 1868.

A. JUDAS.

---

(1) Si le lecteur compare le texte latin de la première inscription bilingue donnée plus haut par M. Judas à la page 271, avec celui que nous avons publié dans le précédent numéro, p. 238, il s'apercevra que ce dernier est plus complet, aux lignes 1, 2 et 6. Cela tient à ce que nous avons reçu *deux* estampages de ce document et que nous avons pu ainsi déchiffrer un plus grand nombre des caractères plus ou moins frustes de cette épigraphe. — *N. de la R.*